



Rapport de la mairesse sur la situation financière 2010

par Sylvie Surprenant, mairesse



Déposé à la séance régulière
du conseil municipal le 1^{er} novembre 2010

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose aujourd'hui le rapport présentant la situation financière de la Ville de Sainte-Thérèse pour l'année 2010. Pour faciliter la compréhension des montants qui y sont indiqués, je fais le lien entre l'exercice financier précédent, celui de l'année en cours et les perspectives budgétaires pour 2011.

Je vous entretiendrai donc :

- du dernier rapport des vérificateurs externes (2009);
- du programme triennal des immobilisations (2010-2011-2012);
- des indications préliminaires quant aux états financiers 2010;
- des orientations générales du prochain budget (2011);
- du prochain programme triennal des immobilisations (2011-2012-2013);
- de la rémunération des membres du conseil municipal.



LE RAPPORT FINANCIER 2009

À sa séance ordinaire du 3 mai dernier, les derniers états financiers consolidés, c'est-à-dire ceux de l'année 2009, ont été déposés devant le conseil municipal. Dans mon rapport annuel, je dois inclure au surplus de notre administration ceux des organismes partenaires qui gravitent autour de la Ville. Il est donc important de différencier les excédents de la Ville de ceux des organismes tels la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Sainte-Thérèse et Blainville, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides et la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert.

Les vérificateurs externes ont déclaré un excédent de fonctionnement affecté de 1 982 522 \$. Ce surplus correspond à un excédent des revenus sur les dépenses de fonctionnement pour l'année 2009.

En mai dernier lors du dépôt des états financiers, j'informais les citoyens que le surplus accumulé était le résultat des efforts de rationalisation de l'administration municipale et de situations exceptionnelles, notamment la vente de terrains et les nouvelles constructions domiciliaires qui ont généré des revenus de 850 000 \$ de plus que prévu. Cela a permis de dégager un surplus annuel de 1 626 833 \$ pour la Ville sans compter les surplus des organismes partenaires. Grâce à ces éléments, la Ville présentait des états financiers plus que satisfaisants compte tenu de la conjoncture économique difficile.

L'excédent de fonctionnement affecté et non affecté

D'année en année, la Ville et les organismes accumulent des surplus pour répondre à leurs engagements que l'on appelle l'excédent de fonctionnement affecté et des surplus libres, disponibles pour des projets ou des achats non prévus que l'on nomme l'excédent de fonctionnement non affecté. Alors, les états financiers de la Ville au 31 décembre 2009 affichent un excédent de fonctionnement affecté de 3 825 659 \$, dont 1 247 374 \$ sont non affectés, et 2 578 285 \$ affectés à des engagements existants. Au niveau consolidé, cela représente pour l'ensemble de la Ville et nos partenaires un excédent de fonctionnement affecté de 6 317 055 \$, dont 3 329 468 \$ sont non affectés, et 2 987 587 \$ affectés à des engagements existants.

Le rapport des vérificateurs 2009

Le 16 avril 2009, les comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton transmettaient au conseil municipal leur rapport de vérification. Après analyse des revenus et des dépenses de la municipalité, ils ont déclaré qu'à leur avis et selon la formule consacrée :

« ... ces états financiers consolidés donnent,

à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. »



LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

Le programme triennal des immobilisations permet de prévoir les montants à investir pour l'acquisition et la construction d'actifs tels que les travaux d'infrastructures, la construction ou la rénovation de bâtiments, l'achat de véhicules et d'équipements.

Le programme triennal des immobilisations 2010-2011-2012 totalise un montant de 24 007 000 \$ réparti comme suit : 12 468 000 \$ pour l'année 2010, 5 981 000 \$ pour 2011 et 5 558 000 \$ pour 2012.

Au chapitre des dépenses en immobilisations, nous rapportons ici les principaux investissements réalisés ou en voie de réalisation :

- Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque municipale (2009- 2010);
- Acquisition et réaménagement du 37, rue Turgeon;
- Réfection et réaménagement du parc de planches à roulettes (Parc Ducharme) ;
- Réfection complète des fondations et du pavage de la rue Louis-Marion;
- Réfection complète des infrastructures des rues Gauthier et Lacroix;
- Réfection complète des infrastructures de la rue Saint-Stanislas et une partie de la rue Saint-Charles;
- Infrastructures municipales de la rue Marcel-De La Sablonnière (phase 4);
- Infrastructures municipales de la rue Jacques-Lavigne (phase 5);
- Décontamination du terrain Napoléon-

Blanchard;

- Achat de machinerie.

Notre bibliothèque des plus modernes ainsi que notre Maison du citoyen en perspective, feront de Sainte-Thérèse un milieu de vie encore plus accueillant où le citoyen est au cœur des activités socioculturelles.

L'annexe « A » jointe à ce rapport fait état de ces projets d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012.



LES INDICATEURS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DU PRÉSENT EXERCICE (2010)

La Ville de Sainte-Thérèse est en bonne santé financière. Nous atteindrons comme l'an dernier l'équilibre budgétaire et tout indique que nous dégagerons un surplus. Ce surplus sera réalisé en rapport à la vente d'actifs, aux opérations de déneigement qui ont coûté moins cher que prévu, à de meilleurs taux d'intérêt sur les obligations ainsi qu'au report de certains projets pour diverses considérations.

En 2010, le réaménagement et l'agrandissement de la bibliothèque fut le plus grand projet réalisé. Pour les usagers, l'attente de près d'une année en vaudra la peine. Ils le découvriront lors de l'ouverture le 20 novembre prochain. Je suis convaincue que nos citoyens seront enchantés de ces nouveaux espaces et je tiens à les remercier chaleureusement pour leur précieuse collaboration pendant toute la durée des travaux. Ces travaux ont pour objectif d'offrir à toute la population térésiennaise des services toujours mieux adaptés à leurs demandes et à leurs besoins. Nous aurons des locaux des plus conviviaux, davantage de services, une plus grande collection et plus de postes Internet. Je ne voudrais passer sous silence le travail exceptionnel de l'équipe des employées de la bibliothèque.

De plus, 2010 a été une année charnière pour les projets liés à la revitalisation du centre-ville. Un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour ce secteur névralgique, accueilli très positivement par la majorité des commerçants qui y ont pignon sur rue, a été adopté en début d'année et les bases solides pour sa réalisation prennent actuellement racines. Une mixité résidences et commerces de proximité est prévue pour revitaliser le centre-ville en un lieu animé et attractif que vous aurez le goût de fréquenter.

Pour couronner le tout, nos institutions partenaires ont contribué grandement à notre vitalité économique avec l'agrandissement du Collège Lionel-Groulx et la construction des locaux du CLSC Thérèse-De Blainville.



LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET (2011)

Les orientations générales du prochain budget sont des plus stimulantes. L'acquisition de l'immeuble situé au 37, rue Turgeon pour en faire la Maison du citoyen est une des premières actions liées à la revitalisation du centre-ville. Des travaux de réaménagement auront lieu dès le début de l'année 2011 afin d'ériger un lieu de rassemblement qui nous permettra de pallier à la problématique du manque de locaux vécus depuis plusieurs années. Nous pourrons ainsi offrir aux citoyens des espaces adéquats et polyvalents.

Afin de concrétiser les orientations du budget 2011, l'ensemble de l'administration municipale a dû, au cours des dernières semaines, soumettre ses prévisions budgétaires 2011 au conseil municipal. Celles-ci seront approuvées lors de l'adoption officielle du budget prévue en décembre prochain avant d'être déposées au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), avant le 31 décembre 2010.

Afin que vous compreniez mieux le processus budgétaire, le grand dossier du Magazine Citoyen qui sera distribué la semaine du 22 novembre prochain portera sur ce sujet. Nous tenterons de vulgariser le travail des élus et des fonctionnaires dans le processus d'élaboration et de planification budgétaire.

Liste des fournisseurs

Un amendement (été 2001) à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes se lit comme suit : « Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. » Il est conséquemment requis de déposer, dans le rapport sur la situation financière, la liste des contrats accordés en cours d'année dont le montant est supérieur à 25 000 \$ et la liste des contrats octroyés à un même fournisseur qui comptabilisent 25 000 \$ et plus. Nous avons convenu de déposer une telle liste en donnant un certain nombre d'indications relatives au numéro du fournisseur, à son nom et au montant du contrat. Quant à l'objet du contrat, il est déposé en annexe à la résolution du conseil municipal qui approuve le Rapport de la mairesse sur la situation financière.

L'annexe « B » présente la Liste des fournisseurs. Les engagements contractuels de moindre envergure se trouvent consignés à même les 12 listes mensuelles des comptes à payer du fonds d'administration budgétaire et du fonds des dépenses en immobilisations.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, de nouvelles dispositions législatives sont entrées en vigueur au sujet des méthodes et processus d'adjudications contractuelles. D'autres suivront le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2011. La Ville de Sainte-Thérèse, son conseil municipal et sa fonction publique ont continuellement privilégié la rigueur et la transparence à ce chapitre. En vertu de ces nouvelles législations, d'autres outils

de diffusion de l'information s'ajouteront aux procédures déjà retenues. Ainsi, tant le site Internet de la Ville que les points de chute du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (S.E.A.O.) offriront de nouveaux lieux de diffusion de l'information liée au processus d'octroi des contrats à compter du 1^{er} avril.



LE PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (2011-2012-2013)

Les orientations du prochain programme triennal des immobilisations demeurent les mêmes que l'an passé soit de mener à bien les projets à long terme déjà amorcés.



LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) et au règlement municipal adopté en 1988, il doit être fait mention, dans le rapport sur la situation financière, de la rémunération et de l'allocation de dépenses que reçoivent les membres du conseil de la part de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra-municipal.

La situation en 2010 est la suivante : la rémunération de la mairesse est de 64 757 \$ et son allocation de dépenses est de 14 759 \$; la rémunération des conseillers et conseillères est de 21 586 \$ alors que leur allocation de dépenses est de 10 793 \$; la rémunération mensuelle attribuée à la fonction de maire suppléant est de 616,08 \$; l'allocation de dépenses attachée à cette fonction est de 308,04 \$.

Quant à la rémunération reliée à la participation aux commissions du conseil municipal, chaque élu reçoit mensuellement une rémunération de

211,29 \$ pour chaque commission sur laquelle il siège et une allocation de dépenses de 105,65 \$.

La mairesse ou le maire suppléant perçoit 250 \$ par présence à la séance du Conseil de la MRC. La mairesse reçoit 265 \$ en rémunération mensuelle. Ces sommes sont cependant versées par la MRC. Par ailleurs, aucune rémunération n'est prévue pour les élus qui siègent à des régies, des conseils ou des comités, sauf s'ils occupent la présidence d'une régie. Le représentant de la Ville aux réunions du conseil d'administration ou du comité exécutif de Tricentris reçoit 100 \$ par séance. Le représentant de la Ville à la Conférence des Élus des Laurentides (CRÉ Laurentides) touche un montant de 253 \$ à titre de jeton de présence payé par cet organisme. Le CITL verse annuellement 1500 \$ pour un poste à l'exécutif (outre les postes de président et vice-président) et 150 \$ par présence au conseil d'administration.



CONCLUSION

Que la Ville de Sainte-Thérèse dégage de nouveau des surplus cette année malgré la conjoncture économique difficile me rend particulièrement fière du travail accompli par toute l'équipe, employés, gestionnaires et élus. Comme par les années passées, nous mettrons tout en œuvre pour présenter en décembre prochain un budget réaliste et porteur de projets stimulants.

En terminant, je tiens à vous assurer que toute l'équipe fait preuve de rigueur quant au suivi budgétaire. Tous et chacun ont relevé avec grande satisfaction les mandats qui leur ont été attribués.

La mairesse,

Sylvie Surprenant

ANNEXE A

ÉTATS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2010-2011-2012

Description	2010	2011	2012	Total des trois années
Agrandissement de la bibliothèque	5 005 000 \$			5 005 000 \$
Réparation et réaménagement hôtel de ville - Réfection murs nord et sud		330 000 \$		330 000 \$
Réparation et réaménagement hôtel de ville - Économie d'énergie		200 000 \$		200 000 \$
Nouvelle génératrice poste de police	211 000 \$			211 000 \$
Acquisition et réaménagement du 37, rue Turgeon	2 250 000 \$			2 250 000 \$
Réparation station de purification (toiture, haute-pression, dégrilleur)	540 000 \$			540 000 \$
Programme Rénovation Québec	110 000 \$	110 000 \$		220 000 \$
Revitalisation du centre-ville	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$
Décontamination du terrain Napoléon-Blanchard	1 000 000 \$	1 000 000 \$		2 000 000 \$
Relocalisation du centre de multirecyclage		200 000 \$		200 000 \$
Achat de machinerie & véhicules - Règlement 1210	333 000 \$			333 000 \$
Achat de machinerie & véhicules - Règlement à venir 2011		66 000 \$	638 000 \$	704 000 \$
Aménagement du parc Isaac-Rawas	29 000 \$	400 000 \$		429 000 \$
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	115 000 \$	150 000 \$	120 000 \$	385 000 \$
Poursuite piste cyclable boulevard Desjardins		25 000 \$		25 000 \$
Réfection d'infrastructures - Année 2010	2 000 000 \$			2 000 000 \$
Réfection d'infrastructures - Année 2011		3 000 000 \$		3 000 000 \$
Réfection d'infrastructures - Année 2012			3 000 000 \$	3 000 000 \$
Traverse de la voie ferrée nord-sud			1 300 000 \$	1 300 000 \$
Amélioration circulation rue Turgeon	200 000 \$			200 000 \$
Feu de circulation intersection Saint-Louis et Côte-Saint-Louis	175 000 \$			175 000 \$
TOTAL RÉGLEMENTS (VILLE ENTIÈRE)	12 468 000 \$	5 981 000 \$	5 558 000 \$	24 007 000 \$

Description	2010	2011	2012	Total des trois années
Infrastructures municipales rues J.-Lavigne, M.-De La Sablonnière (phase 3)	130 000 \$			130 000 \$
Infrastructures municipales rues des Pianos et Lesage				0 \$
Infrastructures municipales rue Marcel-De La Sablonnière (phase 4)	401 000 \$	56 000 \$		457 000 \$
Infrastructures municipales rue Jacques-Lavigne (phase 5)	300 000 \$	100 000 \$	30 000 \$	430 000 \$
TOTAL RÉGLEMENTS (AMÉLIORATIONS LOCALES)	831 000 \$	156 000 \$	30 000 \$	1 017 000 \$

ANNEXE B

LISTES DES FOURNISSEURS

Liste des fournisseurs dont le cumulatif annuel totalise 25 000 \$ et plus
pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 ⁽¹⁾

Nom complet du fournisseur	Cumulatif
Garceau Pasquin en fidéicommiss	25 000,00 \$
Machineries Tenco ltée (Les)	25 017,86 \$
Plania (Plani-Cité inc.)	25 225,89 \$
Construction 7 Frères inc.	25 674,16 \$
Services d'entretien optimum inc.	26 414,88 \$
Plani Bureau inc.	27 201,29 \$
ESI Technologies	28 010,84 \$
HS Électrique inc.	28 335,88 \$
Digital Postage On Call (DPOC)	29 415,23 \$
V. Dumont Transport inc.	30 385,70 \$
Centre de téléphone mobile ltée	30 714,05 \$
Xerox Canada ltée	31 057,97 \$
Lumen (02012810)	31 088,36 \$
AECOM Tecsuit inc.	31 351,04 \$
Mironor	31 461,53 \$
Groupe PLB Lampron inc.	31 604,52 \$
Résidence du Marché inc.	31 620,93 \$
Denis Breton Chevrolet - Oldsmobile	31 687,90 \$
M ^e Pierre Chartrand, notaire	32 000,00 \$
Union des municipalités du Québec	32 087,24 \$
Recypro	32 489,19 \$
Martech signalisation inc.	33 743,81 \$
Wesco distribution Canada inc.	34 304,38 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	34 607,48 \$
Optimum actuares et conseillers inc.	35 183,56 \$
TELUS Québec	35 791,47 \$
Compagnie 3M Canada	35 910,50 \$
Entretien J.R. Villeneuve inc.	36 618,06 \$
Compagnie de chemin de fer	36 716,44 \$
Transports Lacombe (Les)	37 813,13 \$
Pièces et accessoires d'auto	38 520,05 \$
WM QUÉBEC inc.	39 485,59 \$
J. Dufresne asphalte ltée	39 502,76 \$
Transcontinental Médias S.E.N.C.	39 607,21 \$
Centre du jardin Dion inc.	41 076,64 \$
Autobus Yves Séguin et Fils	41 589,76 \$
Gaston Champoux (1973) inc.	41 770,67 \$
Productions de Jardin à cour (Les)	42 596,89 \$
Dell Canada inc.	42 628,70 \$
Groupe JCL (Nord Info)	43 158,95 \$
Société canadienne des postes	43 615,25 \$
Librairie Mercier	44 876,77 \$

LISTES DES FOURNISSEURS

Liste des fournisseurs dont le cumulatif annuel totalise 25 000 \$ et plus
pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 ⁽¹⁾

Nom complet du fournisseur	Cumulatif
Chemtech environnement inc.	45 824,81 \$
Brazeau Grégoire & Cliche	46 081,24 \$
Demix construction Laval	46 216,01 \$
Construction T.R.B. inc.	46 579,53 \$
Pompaction inc.	46 841,14 \$
Services d'investissements TD inc.	48 000,00 \$
Jarnuszkiewicz Jacek	48 102,00 \$
Tricentris	50 019,00 \$
Demix agrégats	52 429,91 \$
Colmatec inc.	52 485,06 \$
Albert Viau Division Emco ltée	53 898,99 \$
Service d'entretien ménager Vimont inc.	55 574,34 \$
Théâtre Lionel-Groulx	55 923,02 \$
CIT Laurentides - Transport adapté	57 608,99 \$
CMP Mayer inc.	60 265,90 \$
Fixair inc.	62 915,29 \$
Ciments Lavallée ltée	63 063,47 \$
Équipements récréatifs Jambette inc.	63 206,38 \$
John Meunier	64 941,87 \$
Quadra chimie ltée	65 421,26 \$
Lanco Aménagement inc.	67 461,13 \$
Cyclone Design Communications	68 251,58 \$
Cardinal Excavation (3087-8730 Québec inc.)	70 485,34 \$
Waste Management	71 037,16 \$
SoftChoice Corporation	71 143,81 \$
PG Solutions	73 924,06 \$
Louisbourg SBC, S.E.C.	74 656,29 \$
CARRA	75 824,56 \$
Librairie Sainte-Thérèse inc.	79 005,40 \$
Corporation d'affacturage J D	79 316,14 \$
Développement Olymbec S.E.N.C.	79 411,21 \$
Laurin & laurin (1991) inc.	80 659,80 \$
Wolseley Canada inc.	80 680,99 \$
Bell Canada	81 681,98 \$
Ville de Blainville	87 232,05 \$
Corporation de l'Abbaye d'Oka	88 042,50 \$
Fortier Auto Montréal ltée	89 549,57 \$
J. René Lafond inc.	90 152,89 \$
Praxair Canada inc.	91 132,69 \$
Aqua Data Rive-Nord	92 357,32 \$
Yves Woodrough et associés	93 722,20 \$
Syndicat national des employés	94 722,80 \$
Graymont (Qc) inc.	95 120,31 \$
Ventes Ford Élite (1978) inc.	99 371,99 \$
E.I. du Pont Canada inc.	101 608,24 \$

LISTES DES FOURNISSEURS

Liste des fournisseurs dont le cumulatif annuel totalise 25 000 \$ et plus
pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 ⁽¹⁾

Nom complet du fournisseur	Cumulatif
Parc du Domaine Vert	106 371,25 \$
Société de contrôle Johnson S.E.C. #M2031	108 429,28 \$
Chalifoux Sani-Laurentides inc	108 772,17 \$
Action directe	108 911,39 \$
Entretien Vital Enr.	111 737,08 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	112 066,19 \$
Brenntag Canada inc.	116 576,45 \$
Ministre des Finances	118 948,70 \$
Néolect Le Saux inc.	131 613,70 \$
Leroux Beaudry Picard et associés inc.	138 266,58 \$
LVM-Technisol inc.	145 094,91 \$
Cargill limitée M2098	157 506,18 \$
Financière Banque Nationale inc.	158 158,35 \$
Construction Infrabec inc.	161 587,11 \$
MRC de Thérèse-De Blainville	166 702,73 \$
BFL Québec inc.	174 253,81 \$
Dessau inc.	176 740,79 \$
Collège Lionel-Groulx	194 516,27 \$
Agence métropolitaine de transport	197 689,00 \$
Commission de la santé et de la sécurité du travail Québec	200 945,27 \$
Excellence Peterbilt inc.	220 750,48 \$
Entreprise de pavage Dion inc.	222 898,78 \$
Gaz Métropolitain	253 549,90 \$
Asphalte Desjardins inc.	254 549,96 \$
Excavations Panthère inc. (Les)	260 495,67 \$
C3 Construction inc.	283 370,60 \$
Corporation Centre culturel & communautaire	319 781,88 \$
RCI Environnement inc. (SEL)	337 330,44 \$
Mélançon et Fils inc.	371 015,49 \$
Communauté Métropolitaine de Montréal	413 194,50 \$
Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc.	420 741,80 \$
Desjardins Sécurité financière	421 664,03 \$
Groupe Nepveu inc. (Le)	469 279,40 \$
Entreprises Charles Maisonneuve Itée (Les)	479 285,87 \$
Constructions Anor (1992) inc.	655 191,55 \$
Construction Cyvex inc.	718 499,92 \$
Kemira Water Solution Canada inc.	745 518,64 \$
Receveur général du Canada	1 256 636,86 \$
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville	1 267 625,00 \$
Entreprise sanitaire F.A. Limitée	1 340 152,00 \$
CIT Laurentides	1 484 427,55 \$
Hydro-Québec	1 534 520,40 \$
L'Industrielle Alliance	1 863 292,89 \$
Ministère du revenu du Québec	2 609 976,69 \$
Consortium M.R. Canada Itée	3 835 292,93 \$

LISTES DES FOURNISSEURS

Liste des fournisseurs dont le cumulatif annuel totalise 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010 ⁽¹⁾

Nom complet du fournisseur	Cumulatif
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	5 995 848,85 \$
	35 528 692,04 \$

⁽¹⁾ L'objet précis de chaque contrat fait partie intégrante de la liste détaillée déposée aux Services juridiques. Cette liste peut être consultée à l'hôtel de ville auprès dudit service.